La Combe de Prénovel - 83V

Haut-Jura Grandvaux - Nanchez

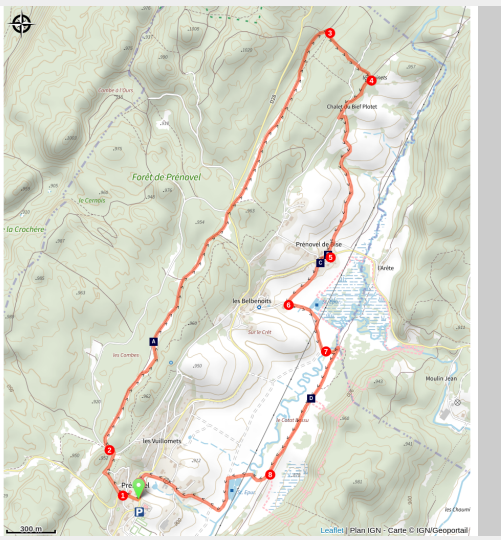

Les combes de Prénovel (PNRHJ - F. Jeanparis)

Un circuit sans difficulté au départ de Prénovel qui permet d'accéder à la tourbière de Nanchez aménagée, site naturel exceptionnel à découvrir en cheminant à pied sur son platelage.

A la forêt de Prénovel, haute en verdure et clairsemée de clairières fleuries, succède la combe ouverte de Nanchez dominée par l'activité agricole où s'étirent milieux humides et tourbières le long du Nanchez reméandré.

Itinéraire officiel - réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura

Infos pratiques

Pratique : VTT VTTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 8.6 km

Dénivelé positif : 138 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et Patrimoine, Paysages

Itinéraire

Départ : Village vacances Le Duchet, Prénovel, Nanchez
Arrivée : Village vacances Le Duchet, Prénovel, Nanchez
Balisage : ⚡ eVTT vert

- **(D) :** Depuis le parking devant l'Église de Prénovel remonter la D308E1 sur une centaine de mètres pour rejoindre le panneau **PRÉNOVEL** au point de départ des randonnées.

1. Rejoindre **Les Rochats** *(balisage VTT n° 83 vert)* par un sentier herbeux puis prendre la route forestière à droite pour arriver rapidement à **la Vie des Geais**.
2. Monter le chemin à droite qui parcourt la combe herbeuse en passant par les **Auges Vuillomets, LA VIE DES TOURS,** pour rejoindre **La Corne au boeuf**.
3. Prendre le petit chemin qui part sur la droite et qui débouche aux **Cuinets**.
4. Bifurquer à droite sur un chemin forestier qui mène au **Chalet du Bief Plotet**. Continuer sur le chemin forestier en direction de **PRÉNOVEL DE BISE** pendant une dizaine de mètres puis bifurquer sur la gauche sur un chemin agricole.
5. Arrivés à **PRÉNOVEL DE BISE**, traverser avec prudence la D28 et continuer tout droit en direction de **La Passerelle**.
6. Une petite route descend jusqu'au hameau les Belbenoits, puis un chemin de terre bifurque à gauche, se transformant en sentier herbeux à travers champs jusqu'à **la Passerelle**.
7. Traverser la passerelle en bois qui mène à **la Croisée des Biefs**. Si vous souhaitez faire le sentier de la tourbière de Nanchez, merci de descendre de vélo pour emprunter le platelage (aller-retour facile d'environ 30 mn). Au retour, emprunter le chemin blanc en direction de **LA TOURBIERE**, et poursuivre jusqu'au **Cotat Bossu**.
8. Prendre le chemin blanc qui descend au **Pont des Janiers**. Prendre à gauche et rentrer au village de **PRÉNOVEL** en passant par **la Vigne**.**(A)**

Sur votre chemin…

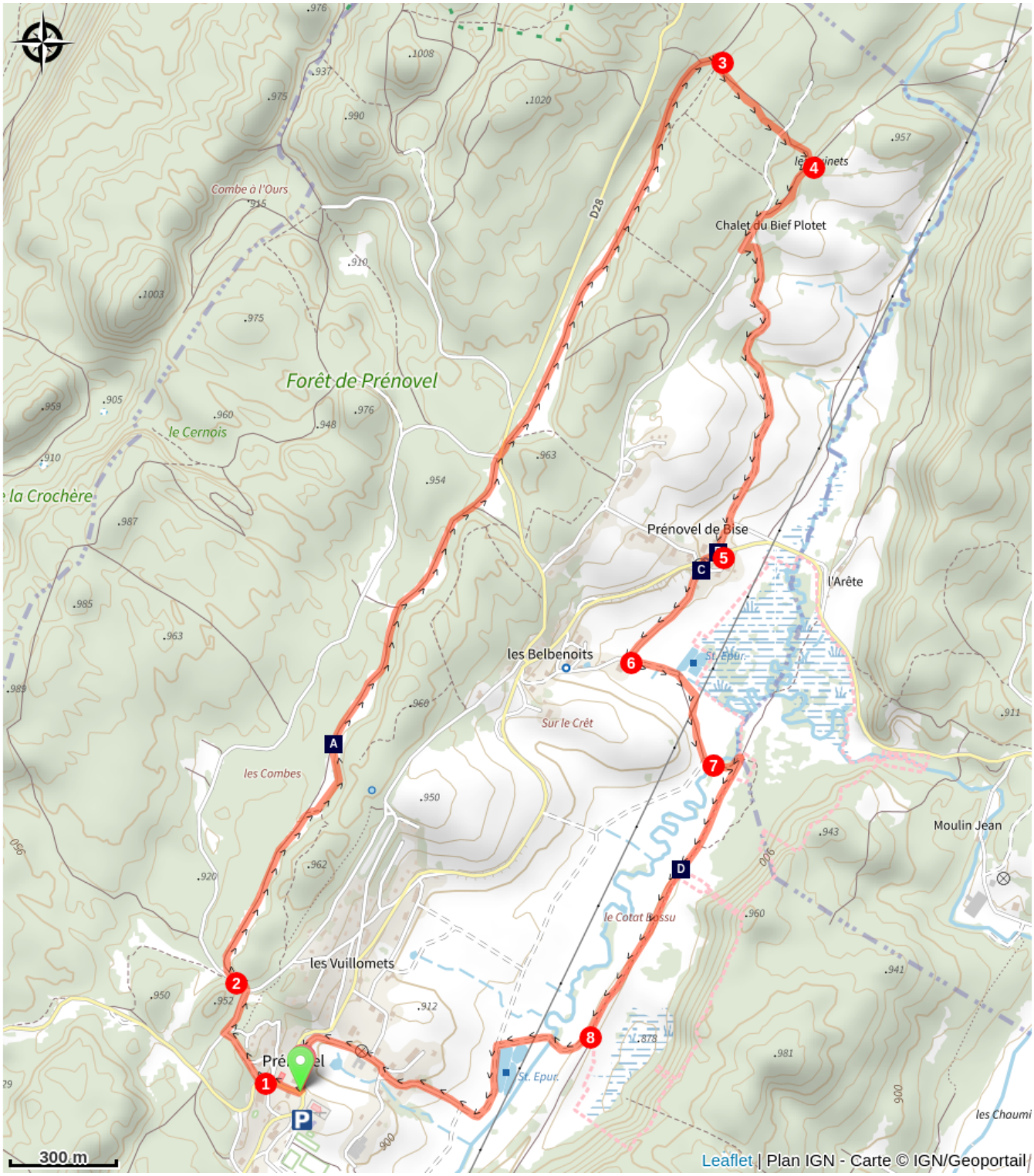

Le bois et la tourbe (A)
Atelier de tournerie (C)
Évolution de la vie, évolution du bâti. (E)
Le couronnement des murets (B)
La tourbière de Nanchez (D)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

La découverte de la tourbière de Nanchez s'effectue à pied.

Pour une sortie VTT, porter un casque et emporter suffisamment d'eau.

Les chemins sont partagés avec les piétons et les randonneurs équestres, qui ont la priorité, il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Pour emprunter les passages VTT, ne pas hésiter à descendre du vélo.

Ce parcours traverse des pâturages et emprunte des chemins forestiers. Aussi pour le respect des propriétaires, pour la tranquillité du bétail et de la faune sauvage, vous êtes invités à rester sur les sentiers balisés et à refermer les barrières en cas d'absence de passage VTT.

Les fleurs sauvages sont belles, elles peuvent être rares et protégées et fanent souvent rapidement. Ne les cueillez pas ! Elles raviront les prochains admirateurs.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage…), pour votre sécurité, sachez renoncer et faites demi-tour.

Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

RNR des tourbières du Bief du Nanchez

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palanchonl.palanchon@parc-haut-jura.fr Parc Naturel Régional du Haut-Jura29 le village39310 LAJOUX03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d’eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

> L’accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,
> Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l’intérieur de la

Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
> Sur l’ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
> Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
> La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
> Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l’ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Site RAMSAR Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Le site s’étend entre les villes de Pontarlier et Saint-Claude, dans le massif du Jura. Dénommé « Bassin du Drugeon » lorsqu’il fut inscrit en 2003, le site a été agrandi en 2021 pour passer de moins de 6000 hectares à plus de 12 000 ha. Il comprend maintenant de vastes tourbières emblématiques telles que celles du bassin du Drugeon, les vallées du haut Doubs et de l’Orbe et la vallée de Chapelle-des-Bois et Bellefontaine. Ses 18 lacs et 2000 ha de tourbières représentent environ 40 % de toute la zone tourbeuse du massif du Jura. Le substrat calcaire favorise la juxtaposition de tourbières alcalines et acides, ce qui, dans ces dimensions, est unique en France. Le site offre de nombreux habitats importants pour une diversité d’espèces protégées au niveau national ou international, des plantes et champignons aux libellules, papillons, poissons, oiseaux, amphibiens et reptiles. Les deux tiers de la population nationale de bécassines des marais (Gallinago gallinago) y nichent et le site est aussi une frayère importante pour le grand brochet (Esox lucius), le lavaret (Coregonus lavaretus), la truite lacustre (Salmo trutta) et l’écrevisse à pattes blanches (Austropotamobius pallipes). Les habitats tourbeux ont été, autrefois, profondément modifiés par l’exploitation de la tourbe, le développement forestier et les activités agricoles mais des mesures de restauration des tourbières ont été appliquées avec succès. Cependant, le site est encore très sensible aux sécheresses et à la pollution provenant des terres agricoles environnantes.

Profil altimétrique

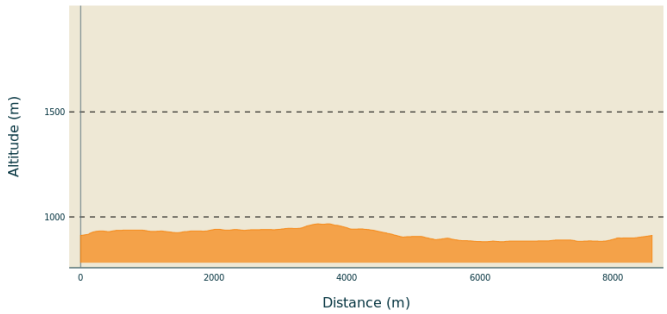

Altitude min 882 m
Altitude max 967 m

Accès routier

À 12 km au sud-ouest de Saint-Laurent-en-Grandvaux, par la D 678, puis à la sortie de Saint-Laurent la D 437, la D 146 par les Guillons, et Aux Faivres par la D 28 et enfin la D232.

Parking conseillé

Parking de l'Église, Prénovel

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Haut-Jura Grandvaux
7 place Simone Veil, 39150 Saint-Laurent-en-Grandvaux
Tel : +33 (0)3 84 60 15 25
http://www.haut-jura-grandvaux.com/fr/

Sur votre chemin...

Le bois et la tourbe (A)

Si l'exploitation forestière a toujours été très présente dans la région, les fluctuations du contexte économique et social au fil de l'Histoire ont modelé le paysage qui a alterné entre épaisses forêts et étendues cultivées.
À partir du 17ème siècle et jusqu'au 20ème siècle, l'accélération de l'exploitation des forêts (le bois servant de combustible pour les activités économiques comme les forges) poussa les paysans à utiliser la tourbe comme combustible pour leurs usages domestiques.
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

Le couronnement des murets (B)

Le faîtage des murs en pierres sèches, ou couronnement, permet de maintenir et de stabiliser les parements (parties visibles d'un mur). Sans quoi les pierres, notamment du haut, finiraient par tomber. Ici, on peut observer une technique de faîtage où de grandes pierres plates relativement fines, appelées lauses, sont posées verticalement, et sont souvent stabilisées par des cales dans les intervalles.
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

Atelier de tournerie (C)

Plus qu'un lieu de travail, un abri rudimentaire pour les artisans, l'atelier est, pour les gens qui l'ont occupé, un lieu investi, à la fois intime et public.
Entre les outils usés, sur les plans de travail où des sciures de bois sont repoussées d'un coup de paume, c'est là que s'est construit le savoir-faire dans la clarté des grandes fenêtres poussiéreuses.
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

La tourbière de Nanchez (D)

Une tourbière se caractérise par un sol constamment gorgé d’eau, où se forme et s’accumule de la tourbe, une sorte de litière constituée de la végétation morte, mal décomposée du fait de l’absence d’oxygène. Les conditions de vie dans ces milieux sont exigeantes… ce qui oblige les espèces qui y vivent à s’adapter à l’omniprésence de l’eau, à un climat plutôt froid et à la composition chimique du sol.
Crédit photo : Julien Vandelle

Évolution de la vie, évolution du bâti. (E)

La maison rurale fut d'abord celle de l'agriculteur-éleveur à l'intérieur de laquelle cohabitaient hommes et animaux. À partir du 18ème siècle, la spécialisation fromagère et la mise en commun du lait dans les structures coopératives, "les fruitières", font sortir l'agriculteur d'une économie d'autosubsitance. Du point de vue du bâti, la ferme tend à s'agrandir : on la rehausse d'un étage pour y aménager des chambres, on la dote parfois d'une seconde étable pour être en mesure d'accueillir plus d'animaux...
Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis